



Assignation à comparaître s'agissant d'un litige avec mon fils

Par **petite fée**, le **18/03/2009** à **10:59**

mon fils, majeur, a entrepris la rénovation de la toiture du domicile familiale de l'époque. La facture est à mon nom et c'est lui qui a payé les travaux, qu'il m'offrait par accord oral. A ce jour, il m'assigne à comparaître au tribunal, me réclamant la somme de ces travaux, des dommages et intérêts, ainsi qu'une pension alimentaire. Comment dois-je faire pour me défendre? Vais-je, selon vous, être condamnée à payer? Si je suis condamnée, comment faire pour payer car je n'en ai pas les moyens?